

<http://www.snetap-fsu.fr/Bourgogne-declaration-au-CTREA-du.html>



Bourgogne : déclaration au CTREA du 15 juin.

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 7 juillet 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

De clarification liminaire des représentants SNETAP-FSU

Les représentants des personnels snetap-fsu au [CTREA](#) Bourgogne, réunis le 15 juin 2015, dénoncent une fois de plus les conditions dans lesquelles s'annonce la prochaine rentrée scolaire, et demandent au M. le Directeur Régional de faire remonter à la [DGER](#) les points suivants :

" A nouveau, **des plafonds d'effectifs imposés aux établissements** vont avoir pour conséquence que des élèves ou étudiants seront refusés dans l'[EAP](#), malgré leur demande d'y poursuivre leur scolarité .

" A nouveau, **les moyens ne sont pas donnés intégralement pour permettre une offre d'enseignements facultatifs à tous les élèves** : Certains élèves dans la région, inscrits en classe de première ou terminale dans l'EAP, ne se voient proposer qu'une seule option, voire aucun enseignement facultatif.

" **Concernant l'enveloppe d'heures pour l'individualisation**, introduite par la réforme du lycée, nous rappelons que nous dénonçons le fait que ces heures ne puissent apparaître sur les fiches de service des personnels. Pour autant, nous dénonçons le fait que le nombre d'heures alloué par élève soit en baisse chaque année.

" **Nous demandons que les reffectifs prévoient des doubléments au-delà du 16ème élève pour tous les TP de sciences**, afin de respecter de bonnes conditions pédagogiques et de sécurité .

" **Nous dénonçons le fait qu'aucune classe spécifique n'ait été ouverte dans la région**, cette mesure était pourtant prévue par la rénovation de la voie professionnelle ([RVP](#)) pour permettre l'insertion de tous les élèves.